

UNITED NATIONS  NATIONS UNIES

POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017
CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE: UNATIONS NEWYORK

Référence : C.N.644.2008.TREATIES-9 (Notification Dépositaire)

CONVENTION DE BÂLE SUR LE CONTRÔLE DES MOUVEMENTS
TRANSFRONTIÈRES DE DÉCHETS DANGEREUX ET DE LEUR
ÉLIMINATION

BÂLE, 22 MARS 1989

PROPOSITION DE CORRECTION À L'ANNEXE IX DE LA CONVENTION

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

L'attention du Secrétaire général a été attirée sur une erreur apparente relative à la catégorie B2060 de l'annexe IX de la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination (texte authentique anglais). Les textes authentiques de l'Annexe IX ont été circulés par la notification dépositaire C.N.77.1998.TREATIES-2 du 6 mai 1998 et amendés par les notifications dépositaires C.N.1314.2003.TREATIES-12 du 20 novembre 2003, C.N.1044.2005.TREATIES-7 du 10 octobre 2005, C.N.119.2008.TREATIES-1 du 26 février 2008, C.N.243.2008.TREATIES-3 du 7 avril 2008 et C.N.609.2008.TREATIES-8 du 28 août 2008.

..... L'annexe à cette notification contient ladite proposition de correction.

Conformément à la pratique dépositaire établie, le Secrétaire général a proposé, sauf objection à ce que soit effectuée la correction de la part d'un État signataire ou d'un État contractant, d'effectuer dans l'Annexe IX du texte authentique anglais de la Convention la correction proposée.

Toute objection doit être communiquée au Secrétaire général dans les 30 jours à compter de la date de la présente notification, soit jusqu'au 20 octobre 2008.

Le 18 septembre 2008



Attention : Les Services des traités des Ministères des affaires étrangères et des organisations internationales concernés. Les notifications dépositaires sont actuellement publiées en formats papier et électronique. Les missions permanentes auprès des Nations Unies peuvent consulter les notifications dépositaires à l'adresse électronique suivante : missions@un.int. Ces notifications sont également disponibles sur le site Internet de la Collection des traités des Nations Unies à l'adresse <http://untreaty.un.org>, où les personnes intéressées peuvent souscrire au nouveau service automatisé d'abonnement pour recevoir directement des notifications dépositaires par courriel. Les missions permanentes sont invitées à se procurer les notifications dépositaires mises à leur disposition au bureau NL-300.

C.N.644.2008.TREATIES-9 (Annex/Annexe)

	ORIGINAL TEXT/ TEXTE ORIGINAL	PROPOSED CORRECTION/ PROPOSITION DE CORRECTION
B2060	Spent activated carbon not containing any Annex I constituents to the extent that they exhibit Annex III characteristics, for example, carbon resulting from the treatment of potable water and processes of the food industry and vitamin production (note the related entry on list A 4160)	Spent activated carbon not containing any Annex I constituents to the extent that they exhibit Annex III characteristics, for example, carbon resulting from the treatment of potable water and processes of the food industry and vitamin production (note the related entry on list A A4160)